

Littératures francophones du monde arabe -3- La France et le Machreq (Proche-Orient)

Jan Goes

O. Préface

Cet article constitue le dernier volet de « littératures francophones du monde arabe ». Nous n'y insistons pas seulement sur la littérature proprement dite, mais aussi sur les liens séculaires entre la France et le Proche-Orient. La bibliographie ne comportera pas seulement les ouvrages des auteurs, mais aussi les ouvrages de référence qui nous ont servi pour les trois articles.

1. Introduction

Traditionnellement, la France s'est toujours intéressée au Proche-Orient. Cet intérêt est d'ailleurs très ancien, et remonte aux Croisades (conquête de Jérusalem en 1099), probablement même à l'époque de l'Empire Carolingien. Au haut Moyen Age, tout comme maintenant, les questions de géopolitique étaient importantes : ainsi, Charlemagne aurait-il envoyé des émissaires au Calife abasside Harun ar-Rašid.

2. Charlemagne et Harun ar-Rašid

Même s'il n'y a pratiquement aucune preuve, la prise de contact semble probable : nous savons que du côté de l'Espagne, les relations de l'Empire Carolingien avec le monde musulman ne sont pas très amicales (cf. la *Chanson de Roland*)¹. L'émirat d'Andalousie ne se prive pas de faire des *razzias* dans le nord, et une partie de la France méridionale est même brièvement occupée par les musulmans (la Narbonnaise, jusqu'en 751). De l'autre côté, il y a Byzance : l'Empire byzantin a connu son premier schisme avec Rome sous la forme de l'iconoclasme, et le pape s'est mis sous la protection de l'ancêtre de Charlemagne, Pépin (754), roi des Francs. Or, l'émirat d'Andalousie et l'empire Byzantin sont également les ennemis des Abassides de Baghdad.

« Les raids des Arabes fixés en Espagne et en Afrique du Nord se multiplient. L'étendue de l'État carolingien l'empêche de se prémunir contre ces incursions meurtrières. Par ailleurs, la guerre plus ou moins mouchetée qu'il mène contre l'empereur d'Orient demande un front renversé. Il faudra donc un allié à Charlemagne, qu'il trouvera en Méditerranée avec Haroun al-Rachid. Mais, il s'agira d'alliances circonstanciées, dic-

¹ Même si les « Sarrasins » responsables de la mort de Roland étaient plus que probablement des Basques !

tées par les intérêts du moment. (...) » (Dufour, 2001 : 71)².

Cette situation fait que les deux empires, l'empire Franc naissant et l'empire musulman des Abassides ont des intérêts communs. Une mission carolingienne part en 797 et, à son retour, elle est accompagnée de deux dignitaires musulmans. A l'issue des négociations, Charlemagne aurait obtenu une certaine autorité morale et temporelle sur le lieu où le Christ fut enseveli, un don plutôt symbolique : même si le voyage reste difficile, les Chrétiens peuvent faire le pèlerinage à Jérusalem. Seule ombre à ce tableau idyllique décrit par les chroniques carolingiennes : *aucun texte arabe ne confirme les échanges qui auraient eu lieu...* Les intérêts géopolitiques et les récits du côté Franc rendent possible cet échange de bons offices qui n'alla pas plus loin.

Pour Pierre Dufour (2001 : 82), « il s'agit là d'une première ébauche de la grande politique arabe de la France que de nombreux souverains après les Croisades, à commencer par François I^{er}, tenteront de mener auprès des Turcs, successeurs des califes de Baghdad. En fait, il s'agira, pour François I^{er}, Louis XIV ou Napoléon III, de disposer d'une arme de dissuasion dans leur lutte contre les puissances européennes. C'est ainsi que les capitulations viseront à affaiblir l'Espagne. Plus tard, l'alliance de Louis XIV avec le Grand Turc mobilisera la maison de Habsbourg sur deux fronts : le Roi-Soleil n'interviendra pas, lors du siège de Vienne en 1683. Dans la question des Détroits, Napoléon III prendra le parti de la Porte contre la Russie... »

Dans cette affaire, il y a aussi l'accès au tombeau du Christ. Les Chrétiens dispersés et minoritaires dans la région, les écoles religieuses qui y sont établies constitueront des arguments pour la présence de la France – la « fille aînée de l'Église » – dans la région au XIX^e siècle. Certaines chambres de commerce (Lyon, Marseille) regardent le Levant comme une zone d'influence et d'action privilégiées. On s'appuie encore, en ce XIX^e siècle, sur les relations entre Haroun ar-Rašid et Charlemagne pour dire que le premier avait octroyé à Charlemagne un véritable protectorat sur la Palestine, « une sorte de privilège de protection des Chrétiens que les empereurs byzantins n'ont jamais possédé, sauf peut-être au XI^e siècle. » (Louis Bréhier, cité par Dufour, 2001 : 83)

3. Les Croisades

Quelques siècles après Charlemagne, les croisés rétablissent le contact avec le Proche-Orient. Sans trop entrer dans les détails, nous pouvons affirmer que le français sera une des langues dominantes des « États latins d'Orient³ », nés après la première croisade (XII^e-XIII^e siècles). La majorité des occupants sont des Français d'origine et de langue, à l'exception des communes italiennes des cités côtières. Leurs coutumes sont directement héritées de la France de l'époque et c'est la culture française qui fournit le modèle des institutions du royaume. Le pouvoir central emprunte certaines dispositions administratives aux arabes, dont on retrouve encore des traces : « Ainsi les bureaux de taxation portuaire sont-ils à l'origine des octrois et des douanes actuels » (Dufour, 2001 : 102). Examinons les noms des forteresses du comté de Tripoli dans l'extrait suivant :

« On sent tout près les autres forteresses du comté de Tripoli : Chastel Blanc à Safita, Chastel Rouge, Tortose à la cathédrale fortifiée, où la rose remplace l'acanthé, Areimeh, Mont Ferrand, Akkar, Giblet, l'antique Byblos et Qalaat-

² Dufour (P.), *La France au Levant*, Paris, Pygmalion/Gérard Wathelet, 2001.

³ Pierre Dufour parle même d'« États **Francs** du Levant ». (Je souligne, JG)

Sandgil (Saint-Gilles). Au Nord s'étend la principauté d'Antioche, avec le puissant Markab, dont le donjon est, depuis la destruction de Coucy, le plus haut du monde, le Sayoun (Saône) et Cursat. Au sud, Sidon, la Sayette de Saint-Louis, Beaufort, Châteauneuf, le Toron, Baniyas qui défendait le royaume de Jérusalem. Et Montréal, la Pierre du Désert, Val-Moïse, Beauvoir, Blanche-Garde, Chastel-Pèlerin, d'autres maillons de cette grande chaîne qui paraît entourer d'une garde éternelle cette terre lointaine qui fut longtemps au-delà de la mer, le bastion avancé de la chrétienté. » (Roger Poupardin, 1940, cité par Dufour, 2001 : 107).

La noblesse de Terre Sainte coupe les ponts avec l'Occident : au moment du repli, « ils seront les premiers déracinés de France, huit siècles avant la déchirure algérienne » (Dufour, 2001 : 100).

Il ne s'agit cependant pas d'une colonisation : les Francs se sont installés là pour y vivre, mais, vu leur nombre réduit, ils ne peuvent peupler le territoire. La population locale, majoritairement rurale, conserve ses us et coutumes, tandis que les Francs deviennent des citadins et reprennent certaines mœurs orientales.

Les ordres militaires (Hospitaliers, Templiers) sont, eux aussi, dominés par les Francs, qui fournissent en général leur Grand Maître.

Saint Louis

Saint Louis est le héros incontesté de la septième croisade (1248-1254) qui ne comporte d'ailleurs que des Français. Il s'attaque d'abord à l'Égypte, gouvernée par des descendants de Saladin, où il prend Damiette (1250). Le roi sera fait prisonnier après la défaite de Mansourah. Après l'échec de sa croisade en Égypte (1250), il part pour la Syrie où il aborde à Saint-Jean d'Acre. Il s'emploiera pendant 5 ans à redonner un espoir aux États d'Orient. Après son départ, en 1254, c'est la chute, lente mais inexorable. Le pape Urbain IV appelle à une nouvelle Croisade (1268).

Le seul roi qui puisse s'opposer à la reconquête par l'Islam des États d'Orient est encore une fois Louis IX, souverain du plus puissant royaume d'Europe. Craignant de revivre la défaite d'Égypte, ce dernier choisit de partir pour Tunis et de prendre ainsi Baibars, sultan Mamelouk d'Égypte, dans un étau dont l'autre bout seraient les États d'Orient. L'échec est total, et le roi meurt devant Tunis en 1270. La croisade est poursuivie par Charles d'Anjou, frère du roi, qui défait le sultan de Tunis, et choisit de se retirer après avoir encaissé le tribut qu'on lui doit. La Terre Sainte est définitivement abandonnée... A partir du XIV^e siècle, la Chrétienté sera sur la défensive et se préoccupera avant tout de contenir l'expansion turque.

4. La France et le Grand Turc

La Chrétienté, à l'exception de la France ! Certes, il faudra attendre le XIX^e siècle pour qu'elle reprenne pied au Proche-Orient, mais la puissance de l'Empire ottoman l'arrange plutôt. En effet, à l'avènement de Charles Quint, la France de François I^{er} se trouve prise en tenaille par la maison de Habsbourg qui réunit l'Empire germanique, la Flandre et l'Espagne sous sa couronne. Auréolée par la Reconquista, cette dernière bénéficie de l'appui de l'Europe entière contre l'expansionnisme Turc qui menace l'Autriche.

François I^{er} cherche et trouve l'appui du Sultan contre les Habsbourg. Le sieur La Forest, ambassadeur extraordinaire du roi de France, et Soliman le Magnifique signent en 1536 un traité d'alliance contre Charles Quint « en même temps que les capitulations, un traité de paix et de commerce octroyant aux sujets des deux souverains la liberté de commercer librement entre eux et leur assurant la sauvegarde de leurs biens et de leurs personnes. Ce dernier document débouche sur la création des Échelles du Levant, nom donné aux ports de commerce de Méditerranée orientale et regroupant les ports du Liban, Tyr, Sidon, Jaffa, Escalon, Acre (...) » (Dufour, 2001 : 195). Constantinople sera le plus important de ces établissements français. L'alliance franco-turque restera un élément permanent de la politique de la monarchie : la dernière capitulation sera signée en 1740. C'est aussi le début de l'intérêt de la France pour l'orientalisme en général, et l'arabe en particulier⁴.

Les capitulations améliorent aussi le sort des Chrétiens dans l'Empire ottoman. Louis XIV s'institue le protecteur des Maronites du Liban. Une ambassade Turque suscitara un vif intérêt, et provoquera la vague des « turqueries », à laquelle nous devons la création du *Bourgeois Gentilhomme*, qui se fera Turc pour épouser la fille du Grand Seigneur...

5. L'expédition d'Égypte

La Révolution française, commencée par la déclaration des droits de l'homme, se termina par une expédition aux allures coloniales : l'expédition d'Égypte. (1798-1801). Avec les Armées, la langue française fit son entrée en Égypte. Or, l'expédition d'*Abu Naparti* n'était pas seulement une expédition militaire : une foule de scientifiques (Vivant Denon, Conté, Monge...) débarqua avec les canons. Il en résulta la célèbre *Description de l'Égypte*, et l'Égypte devint une *passion française*... De plus, les Français créèrent l'Institut d'Égypte, et ouvrirent une bibliothèque.

Document

« La bibliothèque de l'institut français d'Égypte, fondé par Napoléon Bonaparte »

Texte : al-Jabarti

I. 'Abd ar-Rahman al-Jabarti (1167 - vers 1240 h = 1754 vers 1825)

Al-Jabarti fit ses études à la Mosquée al-Azhar. Il fut témoin de l'occupation française en Égypte. Ses Annales, intitulées 'Aja'ib al-atar fi-t-tarajim wa-l-ahbar, éditées à Boulaq, en 1297 = 1880 et au Caire, en 1323 = 1905, en 4 vol., et traduites en français par Chefik Mansour, Abdulaziz Kahil, Gabriel Nicolas Kahil et Iskender Ammoun sous le titre de Merveilles biographiques et historiques du Cheikh abd el Rahman el Djabarti, au Caire, 1888-1897 en 9 vol., sont précieuses pour la connaissance de l'Égypte à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle.

2. Le témoignage d'al-Jabarti

Les Français installèrent dans cette dernière maison une grande bibliothèque avec plusieurs bibliothécaires qui gardaient les livres et les remettaient aux lecteurs qui en avaient besoin.

⁴ Cf. Josée Balagna Coustou.

⁵ Cf. Solé (R.), *L'Égypte, passion française*, Paris, Le Seuil, 1997, coll. Points, n° 638.

Cette bibliothèque était ouverte tous les jours à partir de deux heures avant midi. Les lecteurs s'y réunissaient dans une grande salle voisine de celle qui renfermait les livres ; ils s'asseyaient sur des chaises rangées autour de grandes tables et se mettaient au travail. Les simples soldats eux-mêmes allaient travailler dans cette bibliothèque. Si un musulman voulait entrer pour visiter l'établissement, on ne l'en empêchait point, on le recevait au contraire avec affabilité. Les français se réjouissaient surtout lorsque le visiteur musulman paraissait s'intéresser aux sciences ; ils entraient immédiatement en relation avec lui et lui montraient toutes sortes de livres imprimés, avec des figures représentant certaines parties du globe terrestre, des animaux et des plantes.

Il y avait aussi beaucoup de livres d'histoire ancienne ; dans quelques-uns, il y avait des dessins représentant les miracles des apôtres, et les apôtres eux-mêmes ; on demeurait stupéfait à la vue de toutes ces belles choses. J'ai eu l'occasion d'aller plusieurs fois visiter cette bibliothèque. J'y ai vu, entre autres choses, un grand volume sur l'histoire de notre Prophète (que Dieu le bénisse) ; son saint portrait y était représenté aussi exactement que les connaissances de l'auteur lui avaient permis de le faire.

Hussein (M.), Vivant Denon/Abdel Rahman el-Gabarti, *Sur l'expédition de Bonaparte en Égypte*, Paris, Actes Sud, 1998 (Babel n° 308), p. 151.

Bonaparte poussera ses conquêtes jusqu'en Syrie, mais connut la défaite devant les vieux remparts de Saint-Jean d'Acre.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les Français envoient des techniciens en Égypte, désireuse de se détacher de l'Empire ottoman ; parallèlement, les Français et les Anglais exercent une tutelle sur les finances de la Porte. F. de Lesseps fait creuser le canal de Suez (1859-1869), à une époque où l'Égypte est devenue semi-indépendante des Turcs (règne de Saïd Pacha, fils de Méhémet Pacha). Très endettée, elle s'est tournée vers la France et l'Empereur Napoléon III. Le canal sera nationalisé en 1956 par le président Nasser, ce qui provoquera une intervention militaire israélo-franco-britannique. Les Américains et les Soviétiques les obligent à battre en retraite...

6. La première moitié du XX^e siècle : le mandat français du Levant

La Première Guerre mondiale consomme la décadence de l'Empire ottoman qui s'était engagé aux côtés de l'Allemagne. Après la guerre, la France obtiendra le Liban et la Syrie, où elle était déjà traditionnellement très présente. Une guerre larvée perdurera jusqu'en 1927, car les jeunes Turcs de Mustafa Kemal refusent d'admettre le démembrement de l'Empire. Les troupes expéditionnaires français sont composées de la Légion étrangère et de soldats maghrébins et sénégalais... S'ajouteront, au Liban, les problèmes entre Maronites, Druzes et autres minorités que l'on connaît.

En 1941 l'armée de Vichy affrontera l'armée de la France libre et l'armée britannique en terre syrienne. En 1946, le Liban et la Syrie indépendants sont admis à l'ONU.

7. Le Levant, du mandat à l'heure actuelle

Le Machreq, ou, si on veut, le Levant, a un intérêt stratégique évident : par le canal de Suez, on accède à la mer Rouge. On atteint Djibouti, et par Djibouti, les possessions de l'Océan indien (Madagascar, la Réunion). (Le Maghreb, lui, s'ouvre sur l'Afrique noire, où la France a également des intérêts). Et puis, il y a le pétrole. Il faut donc être diplo-

mate : ne pas choquer les pays arabes, ne pas choquer Israël. L'épisode du canal de Suez a contribué à l'image négative que certains Français se font de l'« arabe ». Inversement, cela n'a pas servi l'image de la France au Levant, même si, après 1958, la France prend une certaine distance par rapport à Israël. Cette distance s'est maintenue au fil des années : récemment encore, Lionel Jospin a déclaré sa sympathie pour les revendications des Palestiniens, ceci – il faut bien le dire – avant la deuxième Intifada (2000).

A côté de l'Égypte, la France a longtemps gardé une relation privilégiée avec le Liban : en 1861 déjà, la France obtient la création de la province du Mont-Liban, au détriment de l'Empire ottoman (cette province jouit d'une certaine autonomie). Après la Première Guerre mondiale, le « Grand Liban » est placé sous mandat français par la Société des Nations. Les Français privilégient les Chrétiens (maronites), ce qui n'est évidemment pas du goût des autres communautés religieuses (nombreuses) au Liban. Ils sont également très présents en Syrie.

Avec la création de l'État d'Israël, la situation se complique encore au Liban, par la présence de dizaines de milliers de réfugiés palestiniens. Finalement, ce mélange explosif dégrade en guerre civile (première guerre civile en 1958, deuxième de 1976 à 1991). Celle-ci est caractérisée par la prise en otage d'Occidentaux (Français et Américains surtout). La Syrie intervient, et le pouvoir est rééquilibré en faveur des musulmans. Le pays se reconstruit sous tutelle syrienne. Depuis lors, il n'est plus qu'un satellite du pouvoir en place à Damas

De 1960 à 1980, la position de la France au Machreq s'érode donc de plus en plus, même si de Gaulle essaie de lui rendre sa place. Le premier ministre Libanais Rachid Karamé déclare (en 1967) :

« L'attitude du Général de Gaulle a ouvert une autostrade entre la France et les pays arabes. Les Arabes sont reconnaissants au général de Gaulle pour la position prise par la France vis-à-vis de la question palestinienne et de la lutte du monde arabe contre ses agresseurs. Cela prouve que le président français respecte réellement les principes dont il parle. » (Nouschi, 1994 : 105)

Au nom du passé, la France propose ses bons services pour les négociations dans la guerre du Liban, ce qui est rejeté (1975). Elle enverra des forces pour la FINUL⁶, devenant ainsi le « Petit Satan » aux yeux du Hezbollah. L'intervention active de la France au Liban s'arrêtera en 1986.

8. La France et la coopération au Proche-Orient arabe

Traditionnellement existaient au Proche-Orient arabe plusieurs foyers de haute culture française : au Caire, l'*Institut français d'archéologie orientale* (IFAO), à Damas, l'*Institut français d'études arabes* et à Beyrouth, l'*Institut de recherche sur l'archéologie et l'histoire du Proche-Orient*. A Beyrouth existent aussi un *Institut de géographie du Proche et du Moyen-Orient* ainsi qu'une *École supérieure de lettres*, quasi faculté des lettres (étudiants qui préparent des examens de licence ou des diplômes d'études supérieures). N'oublions pas non plus qu'après Auguste Mariette des Français se sont succédé à la tête du grand musée égyptien du Caire jusqu'à la période de Nasser. Jusqu'à nos jours, l'Égypte reste une grande « passion française ».

⁶ Force Intérimaire des Nations Unies au Liban.

Des centres culturels existent à Bagdad (jusqu'à la première crise du Golfe), en Jordanie (Amman), et encore au Liban (Beyrouth, Saïda, Zahlé et Tripoli). Ils accueillent des élèves de tous âges.

Il y aurait – selon Nouschi (1994 : 140) qui est notre source principale ici – environ 2 000 personnes qui fréquentent ces centres. La France détache des professeurs (la plupart au Liban). Il y a également des lycées et collèges : un lycée franco-arabe à Damas, administré par la Mission laïque française, un lycée franco-libanais (Beyrouth), un Collège protestant français à Beyrouth, une école de *l'Alliance Israélite Universelle*, une section française du collège international. En tout entre 10 000 et 12 000 élèves.

Il y a de nombreux établissements gérés par des associations religieuses (lycées, collèges), la plupart au Liban. Ils ont encore environ 250 000 élèves (Liban, Égypte, Syrie). L'enseignement supérieur est concentré à Beyrouth (Université catholique Saint-Joseph).

La coopération est beaucoup plus limitée qu'au Maghreb. Si le nombre de coopérants ne diminue pas, au contraire, le nombre d'élèves diminue à partir des années soixante-dix.

Il est vrai que les guerres : guerre civile au Liban, guerre Iran-Irak, crise du Golfe n'ont rien arrangé. Le « non » français par rapport à la deuxième guerre du Golfe pourrait être analysé dans ce contexte...

9. La littérature francophone d'Égypte

Il y a un demi-siècle, la connaissance du français représentait encore un facteur de promotion pour les Égyptiens. Il y avait des écoles étrangères qui dispensaient un enseignement approfondi du français, on comptait une cinquantaine de périodiques francophones qui couvraient les domaines les plus divers (*l'Égypte Nouvelle, la Semaine Égyptienne, le Revue du Caire*), et d'importantes imprimeries publiaient les œuvres d'auteurs locaux.

Vu l'abondance de la presse, il n'est pas étonnant qu'il y eut une littérature de langue française, plus modeste que celle du Maghreb, certes, mais très vivante. Il y eut des poètes « classiques », (Ahmed Rassim Bey, 1895-1958), Jean Moscatelli (1905-1965), mais aussi des poètes surréalistes (Georges Hénein, 1914-1973), Joyce Mansour (1928-1986). Les œuvres de fiction se nourrissent d'abord du conte arabe (Albert Adès, Albert Josipivici, *Le livre de Goha le simple*, 1919)⁷. Beaucoup de romans sont des romans du terroir, ou reflètent la vie quotidienne ; ces derniers sont souvent écrits par des femmes : Out-el-Kouloub (*Harem*, 1937), *La nuit de la destinée* (1952) ; Niya Salima (*Les répudiées*, 1908). Citons encore Elian J. Finbert (*Le batelier du Nil*, 1928), Albert Cossery (*Les Hommes oubliés de Dieu*, 1941).

Qu'en reste-t-il après les conflits qui ont ébranlé le Proche-Orient entre 1945 et 1990 ? Après le coup fatal de la nationalisation de la *Compagnie universelle de Suez* (1956), après le départ massif des étrangers ?

⁷ Toutes proportions gardées, on pourrait comparer *Djuhâ* (nom arabe de ce héros populaire) à notre Tijnl Uylenspiegel. *Djuhâ* résiste à Tamerlan, tandis que Tijnl résiste aux Espagnols de Charles Quint et Philippe II. La statue de *Djuhâ* se trouve à Bukhara (Ouzbékistan).

Un demi-million d'élèves – sur une population d'environ 60 millions d'habitants – étudient encore le français dans l'enseignement secondaire, 49 000 élèves l'ont choisi comme seconde langue dans l'enseignement général et technique. A cela, il faut ajouter les effectifs des écoles confessionnelles d'origine étrangère, où le français est enseigné de façon intensive. De plus, il y a une douzaine d'universités où le français est encore enseigné dans les facultés de lettres, d'économie et de droit. Il y a à peu près un demi-million d'étudiants au niveau universitaire, mais la qualité de l'enseignement a souffert de la démocratisation : surcharge des classes, des amphithéâtres, fuite des plus brillants professeurs vers l'étranger, où ils disposent de plus de moyens.

La presse a accusé un net recul : des cinquante périodiques mentionnés ci-dessus, il n'en reste plus que deux ; de nouvelles tentatives sont restées sans lendemain : *Les cahiers d'Alexandrie* (1962-1967), *La nouvelle revue du Caire* (1975, 1978), *Égypte aujourd'hui* (1986) n'ont pas survécu. *Al-Ahram* a cependant une édition hebdomadaire en français. Seul le *Centre d'études d'Alexandrie* a réussi un come-back. Il n'y a que très peu de création locale pour les médias : les programmes sont achetés en France.

Certains écrivains ont cependant repris le flambeau des « anciens ». Ceux qui ne se sont pas expatriés n'ont cependant qu'une audience très limitée, voire inexistante. La littérature de création subit donc une importante perte de vitesse. Comme auteurs, citons Ismat Fuhmi, *Croquis d'Égypte* (1980) ; Mehmoud Kamel (*Cheikh Moursi épouse la terre*, 1982). Une expatriée célèbre : Andrée Chedid, d'origine libanaise, mais née en Égypte, et qui vit à Paris (*Le sixième jour*, *La maison sans racines*, *Le sommeil délivré*, *Les marches de sable...*).

La critique et les études en général ont un tant soit peu repris : Nadia Kamel, *Introduction au roman égyptien contemporain* (1978) ; Mahmoud Kamel, *Histoire des Arabes* (1977) ; Kawsar Abdel Salem, *Influence de la littérature française sur le roman arabe* (1980).

Les Égyptiens ignorent pour la plupart leur francophonie locale : ils ne connaissent que ceux des leurs qui ont percé à Paris. Ils connaissent certains auteurs de l'hexagone, mais ignorent les Belges, les Suisses, les Canadiens, et malgré le fond commun, le Maghreb francophone, le Liban, la Syrie. Les étudiants voient le français avant tout comme une langue qui leur permettra d'acquérir des techniques nouvelles (électronique, nucléaire).

Les perspectives sont cependant assez bonnes : en 1983, l'Égypte a adhéré à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) et a ainsi rejoint les autres pays de la Francophonie. Cela implique qu'elle favorise l'extension de la culture française, qu'elle encourage la production d'œuvres en langue française, d'ouvrages scientifiques et littéraires participant de la francophonie. A ce jour, peu de choses ont été réalisées dans ce domaine. Le prix de la fondation Fiat-France, attribué au juriste Jean-Pierre Dupuy, professeur au collège de France, a été consacré « au projet de création d'une université de langue française au service du développement à Alexandrie d'Égypte ». Cette université est conçue comme une « institution internationale non-gouvernementale ». Le troisième sommet de la francophonie (Dakar, 1989) a chaleureusement accueilli ce projet. Et en effet, on a fondé l'« Université Sédar Senghor », université de la francophonie à Alexandrie d'Égypte. (Elle se consacre surtout à la formation de cadres).

10. La littérature de langue française au Liban

La littérature francophone au Liban est quasi centenaire : déjà en 1910, une pièce de théâtre (*Antar*) de Chekri Ganem est représentée à l'Odéon à Paris et remporte un

énorme succès. Cette pièce raconte la lutte nationale des Arabes contre la domination turque (elle est donc très liée à son temps : le déclin de l'Empire ottoman). Une revue, *La Revue Phénicienne*, de Charles Corm, Hector Klat, Elie Tyan, Michel Chiha, célèbre, dans une forme parfois désuète, les antiquités du Liban, autre mythe de ce pays aux multiples identités.

Depuis 1945, le Liban voit s'épanouir des poètes, beaucoup moins de romanciers (si l'on excepte son dernier fleuron, le très célèbre Amin Maalouf). Il y a cependant des romans qui préfigurent la violence future des guerres libanaises, ainsi, le *Journal d'Anne* de Maurice Schéhadé. On raconte aussi l'oppression des femmes (*L'excisée*, d'Evelyne Accad). Andrée Chéhid⁸ s'interroge dans *La maison sans racines* (1985) sur l'avenir du Liban : apocalypse ou paix ? En effet, le pays semble de plus en plus menacé dans son existence, même si George Corm affirme hautement qu'il existe bel et bien une entité libanaise.

En un mot, les auteurs réfléchissent énormément sur la question de l'existence du Liban. Ainsi Salah Stétié (*Les porteurs de feu*) s'interroge-t-il sur le rôle de la poésie dans la constitution de l'identité arabe, et aussi sur la hantise de l'exil. Le maître des poètes en langue française est Georges Schéhadé.

Citons quelques passages d'un essai d'Amin Maalouf, auteur de *Léon l'Africain*, *les Jardins de Lumière*, *Samarcande*, (...), œuvres très prisées en Occident.

Amin Maalouf

Les identités meurtrières (Paris, Grasset, 1998)

Extraits (dont un passage significatif sur le port du voile)

« A toutes les époques, il s'est trouvé des gens pour considérer qu'il y avait une seule appartenance majeure, tellement supérieure aux autres en toutes circonstances qu'on pouvait légitimement l'appeler "identité". Pour les uns, la nation, pour d'autres la religion, ou la classe. Mais il suffit de promener son regard sur les différents conflits qui se déroulent à travers le monde pour se rendre compte qu'aucune appartenance ne prévaut de manière absolue. Là où les gens se sentent menacés dans leur foi, c'est l'appartenance religieuse qui semble résumer leur identité entière. Mais si c'est leur langue maternelle et leur groupe ethnique qui sont menacés, alors ils se battent farouchement contre leurs propres coreligionnaires. (...)

Le maître mot ici encore, est réciprocité : si j'adhère à mon pays d'adoption, si je le considère mien, si j'estime qu'il fait désormais partie de moi et que je fais partie de lui, et si j'agis en conséquence, alors je suis en droit de critiquer chacun de ses aspects ; parallèlement, s'il me considère, avec mes particularités, comme faisant désormais partie de lui, alors il est en droit de refuser certains aspects de ma culture qui pourraient être incompatibles avec son mode de vie ou avec l'esprit de ses institutions. Le droit de critiquer l'autre se gagne, se mérite. Si l'on manifeste à quelqu'un de l'hostilité ou du mépris, la moindre observation que l'on formulera, qu'elle soit justifiée ou pas, apparaîtra comme une agression, qui le poussera à se raidir, à se refermer sur lui-même, et pourra difficilement le conduire à s'amender ; à l'inverse, si l'on

⁸ Rappelons qu'elle est d'origine libanaise.

témoigne à quelqu'un amitié, sympathie et considération, non seulement dans les apparences mais par une attitude sincère et ressentie comme telle, alors on peut se permettre de critiquer chez lui ce qu'on estime critiquable, avec quelque chance d'être écouté.

Aurais-je à l'esprit, en disant cela, des controverses comme celle qui s'est engagée, dans divers pays, autour du "**voile islamique**" ? Ce n'est pas l'essentiel de mon propos. Je suis néanmoins persuadé que de tels problèmes seraient plus faciles à résoudre si les rapports avec les immigrés étaient envisagés dans un esprit différent. Lorsqu'on sent sa langue méprisée, sa religion bafouée, sa culture dévalorisée, on réagit en affichant avec ostentation les signes de sa différence ; lorsqu'on se sent, au contraire, respecté, lorsqu'on sent qu'on a sa place dans le pays où l'on a choisi de vivre, alors on réagit autrement.

Pour aller résolument vers l'autre, il faut avoir les bras ouverts et la tête haute, et l'on ne peut avoir les bras ouverts que si l'on a la tête haute. Si, à chaque pas que l'on fait, on a le sentiment de trahir les siens, et de se renier, la démarche en direction de l'autre est viciée ; si celui dont j'étudie la langue ne respecte pas la mienne, parler sa langue cesse d'être un geste d'ouverture, il devient un acte d'allégeance et de soumission.

Mais pour en revenir un instant au port dudit "voile", je ne doute pas qu'il s'agit là d'un comportement passéiste et rétrograde. Je pourrais longuement dire pourquoi je vois les choses ainsi, à la lumière de mes convictions, et en rappelant divers épisodes de l'histoire du monde arabo-musulman et du long combat de ses femmes pour l'émancipation. Ce serait inutile, la vraie question n'est pas là. La vraie question n'est pas de savoir si nous avons affaire à un conflit entre archaïsme et modernité, mais de savoir pourquoi, dans l'histoire des peuples, la modernité est parfois rejetée, pourquoi elle n'est pas toujours perçue comme un progrès, comme un évolution bienvenue.

Dans une réflexion sur l'identité, cette interrogation est essentielle, aujourd'hui plus que jamais. Et l'exemple du monde arabe est, à cet égard, des plus révélateurs. »

11. Autres pays du Moyen-Orient

Pour le Liban, ou encore pour l'Égypte, on peut parler d'une littérature libanaise, ou Égyptienne de langue française. Dans les autres pays du Moyen-Orient, la production littéraire est plus limitée. Il y a cependant des écrivains syriens, irakiens ou encore palestiniens qui ont choisi la langue française.

Pour la Syrie, citons Georges Samné, Nadra Mutran, Edmond Rabbath (juriste), René Khawwam (établi à Paris, traducteur des *Mille et une nuits* en français), Édouard Saab (journaliste du *Monde*), Charif Khaznadar (théâtre), Kamal Ibrahim (poète, romancier) et la petite dernière Myriam Antaki (*Les Caravanes du Soleil*, 1991).

Pour l'Iraq, citons Naïm Kattan (*Adieu Babylone*), pour la Palestine, Ibrahim Souss.

Bibliographie

Pour les **œuvres littéraires**, nous avons choisi de ne signaler que les auteurs que l'on trouve encore assez facilement (le plus souvent en livre de poche). La bibliographie est, faut-il le préciser, incomplète et simplement indicative.

- Chedid, Andrée, *L'étroite peau*, Nouvelles, Paris, Dar al Arab, 1984 (bilingue arabe-français).
- Chédid, Andrée, *Les Marches de sable*, Paris, Flammarion, 1981, coll. *J'ai lu*, n° 2886.
- Maalouf, Amin, *Samarcande*, J.-Cl. Lattès, 1988.
- Maalouf, Amin, *Les échelles du Levant*, Paris, Grasset&Fasquelle, 1996, *LdPoche* n° 14424.
- Maalouf, Amin, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998.
- Out-el-Kouloub, *La nuit de la Destinée*, Paris, Gallimard, 1954.
- Out-el-Kouloub, *Harem*, Breda, De Geus, 1998.
- Sinoué, Gilbert, *L'égyptienne*, Paris, Denoël, 1991, coll. *Folio* n° 2475.

Ouvrages de référence pour les trois articles sur la littérature francophone du monde arabe

- Achour, Christiane, *Anthologie de la littérature algérienne de langue française*, Paris, Bordas, 1990.
- Balagna Coustou, Josée, *Arabe et humanisme dans la France des derniers Valois*, Paris, Maisonneuve et Larose 1989.
- Benoist-Méchin, *Bonaparte en Égypte*, Paris, Perrin, 1997 (1978)
- Chatton, Pierre-François et Babst, Joanna, *Le défi francophone*, Bruxelles, Bruylant, 1991.
- Dufour, Pierre, *La France au Levant*, Paris, Pygmalion, Gérard Wathelet, 2001.
- Hussein, Mahmoud, Vivant Denon-Abderrahman el-Gabarti, *Sur l'expédition de Bonaparte en Égypte*, Paris, Actes Sud/Babel, n° 308.
- Joubert, Jean-Louis, Lecarme, Jacques, Tabone, Eliane, Vercier, Bruno, *Les littératures francophones depuis 1945*, Paris, Bordas, 1985.
- Joubert, Jean-Louis, éd., *Littératures francophones du Monde Arabe*, Paris, Nathan, Al-Madariss, ACCT, 1994.
- Memmi, Albert, *Portrait du colonisé, Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 1985, coll. *Folio* actuel n° 97.
- Memmi, Albert, *Écrivains Francophones du Maghreb*, Paris, Seghers, 1985.
- Nouschi, André, *La France et le monde arabe*, Paris, Vuibert, 1994.
- Queffélec, André, Benzakour Fouzia, e. a., *Le français au Maghreb*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995.
- Solé, Robert, *L'Égypte, passion française*, Paris, Le Seuil, 1997, Coll. *Points* 638.
- Tétu, Michel, *La Francophonie*, Paris, Hachette, 1988.

(Overgenomen uit *Romaniac*, nr 95, 2^e trimester 2004. Deel 1 verscheen in *Romaneske* 2002/2, deel 2 in *Romaneske* 2003/2)